

V – BULLETIN DE L'ASSOCIATION

BUREAU NATIONAL

8 octobre 2011¹

Rédaction du compte rendu : Gérard SCHMITT.

Présents : Édouard Aujaleu, Philippe Blanc, Stéphane Clerjaud, Charles Coutel, Henri Dilberman, Bernard Fischer, Nicolas Franck, André Pérès, Marie Perret, Simon Perrier, Gérard Schmitt, André Simha, Patricia Verdeau.

Excusés : Didier Carsin, Guy Desbiens, Bernard Gittler, Jean Lefranc.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Ordre du jour

L'ordre du jour que S. Perrier a adressé, le 25 septembre, aux membres du Bureau national était ainsi libellé :

1. L'avenir du site. Définition d'un cahier des charges.
2. Comptes rendus et actions pour l'année à venir (questionnaire, Langres, forum des sociétés savantes, épreuves des classes technologiques, journées de philosophie prévues et à prévoir, rencontres sur l'éducation avec les partis politiques).
3. Questions diverses.

S. Perrier demande quelles sont les questions diverses à ajouter à l'ordre du jour. Il fait savoir qu'il en a une et il propose de l'aborder sur le champ étant donné sa brièveté.

1. Réunion tardive, cette année, pour des raisons que nous avons données dans le compte rendu de la réunion du Comité national du 28 mai (voir *L'Enseignement philosophique*, mai-juin 2011, p. 87). Fixée à la date du 24 septembre – le 17 ayant été exclu à cause des Journées du Patrimoine –, elle a dû être portée au 8 octobre, à la suite de l'annonce, le 16 juin, par le ministre Luc Chatel, des Rencontres philosophiques de Langres qui se sont tenues comme prévu du 23 au 25 septembre et dont il sera question dans le présent compte rendu.

2. *Quel lieu pour nos réunions futures ?*

Elle concerne l'avenir de notre salle de réunion. Il semble en effet qu'on ne veuille plus de nous à Paris I, parce que nous ne sommes pas une association relevant de cette université et surtout pour des raisons de sécurité. S'il ne désespère pas tout à fait, S. Perrier doute fortement que nous puissions continuer à nous réunir en Sorbonne, comme nous le faisons depuis des décennies. Une nouvelle rupture en perspective, lourde de significations...

Ch. Coutel suggère que nous tenions nos réunions dans un lycée, et en particulier le lycée Henri IV qui est notre siège social. Nous aurons alors très vraisemblablement des frais à payer, lui est-il répondu, comme cela a été le cas pour la tenue de notre Assemblée générale. Et à l'ENS, rue d'Ulm ? Nous y avons aussi tenu une Assemblée générale, et cela a coûté encore plus cher, précise B. Fischer.

Si nous changions l'adresse de notre siège social ? suggère P. Verdeau. C'était en effet ce qu'avait envisagé N. Franck lors de la dernière réunion du Comité national. Il rappelle donc qu'une des possibilités qui s'offrent à nous serait de déplacer le siège social de l'APPEP dans un autre arrondissement et de bénéficier ainsi des salles que les mairies d'arrondissement – à l'exception de celle du cinquième – mettent à la disposition des associations. Mais en attendant, on pourrait aussi essayer de s'entendre avec Paris IV et cette solution serait certainement préférable. On se propose de rechercher certains contacts.

I. L'AVENIR DU SITE INTERNET

1. Mettre en ligne des articles de la revue anciens ou plus récents

S. Perrier considère que, compte tenu des évolutions qui se sont accomplies en ce domaine, il est devenu vital pour l'Association de disposer d'un site plus vivant avec une mémoire plus importante et susceptible de s'ouvrir à des blogs. Or, notre site actuel ne peut être en l'état transformé par notre collègue Marc Anglaret, qui l'a construit il y a quelques années et en assure toujours la maintenance. Il faudrait aussi, comme cela a déjà été dit à plusieurs reprises, que l'on mette en ligne davantage de textes publiés dans la revue, et plus particulièrement des articles anciens et réputés, ce qui devrait intéresser beaucoup de nos collègues qui font des recherches. Cela exigera, bien sûr, que certains d'entre nous ou de nos connaissances trouvent le temps et le courage de numériser ces articles, parmi lesquels pourront figurer aussi bien des textes théoriques que des textes portant sur la pédagogie ou l'enseignement de la philosophie.

S. Perrier voudrait savoir depuis quand les articles de la revue sont numérisés. G. Schmitt répond : depuis que la revue est produite à partir d'un logiciel de traitement de texte ou de PAO, c'est-à-dire en gros depuis 1996. Il ajoute qu'il dispose des fichiers informatiques – notamment au format PDF – de tous les numéros de la revue depuis qu'il en est secrétaire de rédaction, c'est-à-dire depuis janvier 2006. S. Perrier demande s'il est possible de se procurer les articles numérisés publiés de 1996 à 2006 et G. Schmitt précise qu'on devrait pouvoir s'entendre à ce sujet avec la société ETS qui effectue le travail de photocomposition.

S. Perrier souhaite que l'on puisse rapidement faire figurer de nouveaux articles sur le site, car nous sommes quasiment au point mort, étant donné que depuis cinq ou six ans, il n'y a guère eu que deux articles qui aient été mis en ligne.

N. Franck voudrait aussi que l'on se prononce sur le délai qu'il convient de respecter entre la publication d'un article dans la revue et sa mise en ligne sur le site. On avait admis, de façon plus ou moins tacite, qu'il serait de cinq ans, mais peut-être

est-ce trop et peut-être faudrait-il envisager plutôt trois ans. Le problème, fait observer S. Perrier, c'est que cela pourrait compromettre l'existence de notre revue sous sa forme actuelle, c'est-à-dire imprimée. Le risque est réel, car il faut bien constater que la tendance est aux revues en ligne. G. Schmitt, tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit, demande si l'accès aux articles, du moins aux plus récents d'entre eux, sera payant pour ceux qui ne seront pas abonnés à la revue ; si ce doit être le cas, on peut admettre sans trop de difficultés un délai plus court, par exemple trois ans. Mais S. Perrier pense qu'il n'y aurait guère d'intérêt à réserver ces articles à la partie payante du site, qu'il convient par conséquent de leur ménager un accès libre, mais qu'en aucun cas il ne faudrait descendre en dessous de trois ans. La question est donc de savoir si on fixe le délai de mise en ligne à trois ou à cinq ans. Une rapide discussion s'engage sur cette question. Ch. Coutel, B. Fischer, G. Schmitt et P. Verdeau sont pour un délai de cinq ans, au moins dans un premier temps. S. Perrier est d'avis que l'on commence par proposer un délai de trois ans, quitte à l'allonger si l'on constate que la revue en fait les frais. On soumet la question au vote. Il y a quatre voix pour les cinq ans, huit, pour les trois ans et une abstention. Le délai sera donc de trois ans, au moins à titre provisoire.

G. Schmitt pose la question de savoir comment on procédera au choix des articles à mettre en ligne. Il paraît peu réaliste de confier cette tâche au comité de lecture de la revue, lequel se trouverait alors surchargé et paralysé, et encore moins à un comité de lecture spécialement affecté au site. On s'accorde sur ce point que ce sera le Bureau dans son ensemble qui décidera, sur la base des propositions qui auront été adressées au président.

En ce qui concerne le vocabulaire philosophique par les textes, est-il toujours question de le rééditer sur le site ? demande E. Aujaleu. Bien sûr, répond S. Perrier qui admet que la numérisation et l'établissement des textes ne seront pas des plus faciles à cause des nombreuses citations en grec ancien figurant sur les fiches.

2. Propositions de rénovation du site Internet

N. Franck, que S. Perrier, avait chargé de faire des propositions pour la rénovation du site Internet de l'Association, a pris contact avec deux personnes. La première d'entre elles, qui est un collègue, offre une solution très complète dont le coût est susceptible d'osciller entre 3 000 et 10 000 euros mais devrait plutôt avoisiner les 5 000 ou 7 000 euros. Le site qui nous est proposé devrait correspondre très précisément à ce que nous désirons et nous pourrions y apporter toutes les modifications qui s'imposent à mesure que nos besoins évoluent. Nous aurions une charte graphique et notamment un logo, et la maquette du site serait confectionnée en fonction de l'identité visuelle de l'Association, telle qu'elle peut être donnée notamment à travers la revue. Selon notre collègue, il est très important pour la visibilité de notre site qu'il manifeste de la façon la plus claire ce que nous sommes et qu'il dispose des entrées ou des mots clés qui permettent d'y accéder le plus rapidement possible à partir d'un moteur de recherche. Cela relève de ce qu'on appelle le référencement et le positionnement Internet : c'est une affaire de spécialistes qu'on ne saurait laisser à l'improvisation et à l'approximation. Plusieurs propositions de graphismes nous seront présentées et il y aura un certain nombre d'heures pour la présentation du site et la formation de ceux qui seront amenés à l'utiliser.

S. Perrier demande ce qu'il en sera du coût annuel de maintenance. N. Franck avoue ne pas avoir posé la question, mais il pense que nous devons changer d'hébergeur et que nous pourrions trouver moins cher que ce que nous avons

actuellement tout en gardant la même adresse. Il précise qu'il a aussi demandé que l'on puisse adhérer et régler sa cotisation en ligne. Notre collègue a fait comme si cela devait coûter très cher et a demandé 2 000 euros supplémentaires, alors que cela n'exige que quelques lignes de programme de plus.

L'intérêt de cette offre, conclut N. Franck, tient surtout à la mise au point d'un graphisme original et à la recherche des mots clés efficaces auxquels nous ne pensons pas forcément.

M. Perret, qui connaît fort bien celui qui a réalisé le site de la *Revue de métaphysique et de morale*, se propose de lui demander ce qu'il pourrait faire pour notre site. Elle indique qu'il a mis au point un moteur de recherches très efficace pour l'archivage de la RMM et que cela devrait également nous intéresser. Il pourrait y avoir aussi une *newsletter*.

La seconde personne que N. Franck a contactée est un ancien élève dont l'offre présente un net avantage en ce qui concerne le prix, puisqu'elle s'élève à 1 000 euros. Mais il doit être clair que cette offre ne concerne que la réalisation technique du site et qu'il nous reviendra de donner toutes les instructions, qui seront ensuite mises à exécution. Il reste que, compte tenu du prix modique qui nous est demandé, nous pourrions en plus payer un graphiste afin que notre site soit tout à fait conforme à ce que nous en attendons.

Mille euros, c'est peu, en effet, pour ce genre de travail, observe M. Perret : pouvons-nous en attendre beaucoup ? Qu'allons-nous mettre dans le cahier des charges ? demande-t-elle. La *newsletter*, la partie réservée aux abonnés, les articles en ligne, le paiement de la cotisation et de l'abonnement et éventuellement six mois de maintenance ?

3. À propos de blog

Il pourra aussi y avoir un blog, ajoute S. Perrier, et, puisqu'il est question de blog, il en profite pour faire connaître les derniers développements d'une affaire dont il avait informé les membres du Bureau par un mail adressé le 28 septembre. Contacté par une journaliste du magazine *L'Étudiant*, qui souhaitait s'entretenir avec lui « à propos des sujets probables du bac 2012 », il avait répondu qu'il était certes « tout à fait prêt à expliquer ce qu'exige le programme de la Terminale et ce qu'est un sujet de dissertation, ce que cela exige comme travail, quelles sont les ambitions de la philosophie en Terminale, etc. », quoiqu'à vrai dire, « sauf situation très particulière, les élèves ont tous un professeur capable d'en faire autant », mais il avait ensuite précisé, non sans quelques précautions de style, qu'« il n'est aucunement question de participer à des prévisions impossibles », qu'« on ne saurait jouer avec des élèves qui pourraient y croire » et qu'« il serait bien que *L'Étudiant* participe à la dénonciation de ce commerce de l'inquiétude ou de la paresse, quand il invite à un calcul utilitariste ». Le soir même, il recevait un appel téléphonique de cette journaliste qui lui disait être au fond d'accord avec lui et lui proposait de participer à un blog qui doit être créé sur le site du magazine. Notre association aurait ainsi une présence sur ce site, avec d'autres. S. Perrier a précisé qu'il n'était pas question de proposer des corrigés de dissertation, ce que son interlocutrice a très bien admis.

Mais, fait remarquer N. Franck, ce blog est destiné aux élèves alors que nous nous adressons aux enseignants ; notre association, en tant que telle, n'a rien à dire aux élèves. Nous la faisons ainsi connaître, rétorque S. Perrier qui pose la question de savoir si nous ne pourrions pas faire cela aussi sur notre propre site, par exemple en permettant à des collègues de faire état de leurs travaux.

Ch. Coutel se dit réservé, à cause du risque de mélange des genres ; nous pouvons certes proposer de la documentation, mais nous devons prendre garde de ne pas nous laisser entraîner dans certains débats. À l'opposé, A. Simha estime qu'il vaut mieux prendre la parole que la laisser à d'autres, notamment en ce qui concerne les révisions du baccalauréat : c'est dans cet esprit que des collègues sont intervenus sur le *Mouv'* au moment du bac. S. Perrier pense que nous devrions pouvoir faire de même sur notre propre site. Pour G. Schmitt, il faudra faire attention à ne pas glisser sournoisement vers une doctrine pédagogique de l'Association ; il demande en outre si on envisage d'ouvrir ce blog à des discussions ou à des commentaires et s'il faudra par conséquent un modérateur. La réponse de S. Perrier est négative : cela n'est pas possible, la tâche serait trop lourde. Ch. Coutel met en garde : il lui semble tout à fait prématuré de mettre en place un tel blog ; s'il admet fort bien que nous cherchions à avoir plus d'interactivité sur notre site, il craint qu'en fin de compte cela ne porte atteinte à la revue et à l'esprit même de notre association. S. Perrier insiste : il n'est aucunement question d'interactivité. Mais N. Franck demande si cela n'entraînerait pas la liquidation de la rubrique « Témoignages et suggestions ». Peut-être, répond G. Schmitt, mais ce n'est pas sûr et on pourrait se montrer optimiste : compte tenu de la relative désaffection dont souffre cette rubrique, pour laquelle, il faut bien le constater, peu d'articles nous sont adressés, on peut espérer qu'après être intervenus sur le site, des collègues se voient encouragés à développer et approfondir leur point de vue dans un article destiné à la revue.

N. Franck indique qu'il faudra sans doute refondre toute l'architecture du site. M. Perret suggère que l'on fasse figurer sur le site des vidéos, par exemple de conférences.

S. Perrier conclut que si l'on veut assurer l'avenir de l'Association, il faut un bon site.

II. COMPTES RENDUS ET ACTIONS POUR L'ANNÉE À VENIR

1. Le questionnaire

S. Perrier indique qu'il a reçu une quarantaine de réponses au questionnaire ; il est vrai que les choses ne font que commencer, mais il conviendra sans doute de relancer les responsables des Régionales. Il propose aussi que l'on se partage entre membres du Bureau les Académies où il n'y a pas de Régionale ; les questionnaires devront être envoyés dans tous les lycées de ces Académies.

2. Les Rencontres philosophiques de Langres

a). Pourquoi avoir tenu à l'écart la plupart des professeurs de philosophie ?

On en vient aux Rencontres philosophiques de Langres qui se sont tenues du 23 au 25 septembre. S. Perrier y est allé. Il trouve regrettable qu'on ait laissé dans l'ignorance de ces journées les trois quarts des professeurs de philosophie. Plusieurs villes du département de la Haute-Marne – celui du ministre – avaient été placées en concurrence. Celle de Langres a été choisie pour des raisons historiques et philosophiques qu'on connaît bien, quoiqu'elle ne soit pas des plus faciles à joindre. On travaillait là-dessus au ministère depuis sept ou huit mois, et pourtant personne ne nous avait informés, pas même notre Inspection générale. Cela vient sans doute de ce que l'événement devait être lié au projet concernant la Seconde et la Première. Mais si le but était aussi, comme cela a été dit, de « rendre la philosophie populaire », de faire pour elle l'équivalent de ce que sont les Journées de Blois pour l'histoire, pourquoi avoir si peu associé les professeurs de philosophie à l'événement, si ce n'est par des désignations

en petit nombre et à la condition qu'ils se soient intéressés aux projets d'intervention en Seconde ou qu'ils en aient présenté ? Il faut encore signaler que certains professeurs, qui s'étaient proposés ou avaient été proposés par leur IPR, ont été refusés par leur Rectorat pour des raisons budgétaires. Le président de l'APPEP a dû se manifester pour y avoir une place, alors que des éditeurs et des associations travaillant sur la philosophie pour enfants avaient tout de suite été invités. On n'a guère fait voir en quoi la philosophie pouvait être accessible à un large public. Pourquoi ne pas avoir davantage associé à ces journées les professeurs de philosophie du secondaire, dont le rôle est précisément d'amener à la philosophie ceux qui ne la connaissent pas ?

Combien y avait-il d'enseignants désignés ? demande É. Aujaleu. Peut-être deux cents, lui répond S. Perrier, qui ajoute que le ministre a été présent tout au long du week-end. En fait, nous avons servi de paravent à une politique de l'éducation nationale, au moment même où elle rendait des moyens, y compris en philosophie.

b). Avec un badge : « professeur en formation »

Mais pourquoi avoir fait venir des professeurs de philosophie ? demande B. Fischer. Pour écouter, surtout, rétorque S. Perrier. Pour entrer dans les salles de conférence, les collègues désignés devaient être munis d'un badge qu'ils portaient même en ville et sur lequel on pouvait lire : « Professeur en formation ». Il est clair qu'on entendait reconduire la dichotomie de ceux qui recherchent et conçoivent et de ceux qui n'ont qu'à appliquer. Exactement comme au colloque « Enseigner la philosophie, faire de la philosophie » de mars 2009, relève N. Franck.

M. Perret revient à cette question : pourquoi ne pas avoir fait appel aux professeurs des lycées, en leur donnant un rôle actif, puisqu'on prétendait vouloir « rendre la philosophie populaire » et qu'ils ont en ce domaine une expérience indéniable ? Pourquoi les avoir cantonnés dans cette posture quelque peu soumise ? Des échos lui sont parvenus de collègues qui n'ont pu s'empêcher de voir là une forme de mépris. A. Simha explique que la distinction entre « savoir savant » et « savoir scolaire », déjà discutable dans les autres disciplines et sans pertinence aucune dans l'enseignement proprement philosophique, sert à réduire le professeur de philosophie à un rôle d'exécutant, en lui déniait l'aptitude à « faire de la philosophie » avec ses élèves. G. Schmitt rappelle qu'une des raisons majeures pour lesquelles nous nous étions opposés au programme Renaut tenait précisément à ce qu'il tendait à faire du professeur de classe terminale un répétiteur ou un sous-traitant du travail de quelques universitaires. On peut comprendre à partir de là cette idée exigeante, que certains ont jugée prétentieuse et même ridicule, du professeur de philosophie auteur de son cours.

À propos du badge qu'on avait fait porter aux professeurs de lycées, S. Perrier trouve qu'il avait là en effet, même si ce n'était pas vraiment délibéré, quelque chose d'humiliant. Il reconnaît avoir été très mal à l'aise. L'ambiance était franchement sinistre. Il y avait deux mondes : les universitaires invités et les autres.

G. Schmitt s'étonne du changement survenu dans les mœurs et les mentalités depuis l'époque des universités d'été. Il rappelle les huit universités d'été qui ont été organisées entre 1994 et 2003, à l'initiative notamment de Christiane Menasseyre et de Françoise Raffin². Le climat y était en effet tout différent de celui qu'on constate

2. Ces universités d'été ont été les suivantes : *Figures italiennes de la rationalité I et II* (1994 et 1995, Centre International de Valbonne, Sophia-Antipolis) ; *Le lien social dans la pensée française de 1815 à 1914* (1996, Sophia-Antipolis) ; *Le lien social : École, cité, société* (1997, Méolans-Revel) ; *Principes et pratiques de la citoyenneté* (1998, IEP Paris) ; *Penser au Moyen Âge* (1999, Sophia-Antipolis) ; *La nature* (2002, Sophia-Antipolis) ; *La religion* (2003, Sophia-Antipolis).

malheureusement dans les rares stages nationaux d'aujourd'hui. On entendait faire valoir l'unité de l'enseignement philosophique et le fait que tous les enseignants de philosophie, qu'ils soient professeurs des universités, professeurs en classes préparatoires ou en classe terminale ou encore inspecteurs, appartenaient à une même communauté. Le grand intérêt de ces universités, qui était souligné par la quasi-totalité des participants dans leurs réponses au questionnaire d'évaluation, était qu'elles permettaient « de nouer des contacts et de procéder à des échanges, le plus souvent informels, entre stagiaires et intervenants »³.

N. Franck juge nécessaire que nous rédigeons un communiqué sur ces Rencontres de Langres où ce contre quoi nous nous étions élevés à la suite du colloque « *Enseigner la philosophie, faire de la philosophie* » a été poursuivi, en pire même, avec notamment cet intolérable clivage entre ceux qui savent et ceux qui répètent. Mais S. Perrier n'est pas sûr que l'on puisse ainsi faire le lien entre les deux stages, les différences étant loin d'être négligeables. Selon lui, il faut cibler plus précisément les critiques en dénonçant, certes, l'opposition entre enseignement universitaire et enseignement secondaire, mais aussi l'insuffisance de la formation initiale et continue des enseignants, le manque de concertation dans l'organisation de ces journées et l'absence des professeurs du secondaire parmi les intervenants. À côté du travail de recherche universitaire qui devait évidemment avoir toute sa place, on aurait pu faire appel aux enseignants des lycées qui ont l'habitude de présenter la philosophie à des gens qui ne sont pas familiers avec elle.

c). Les conférences et les ateliers

Qu'en a-t-il été, demande N. Franck, de la philosophie en Seconde? Il n'en a pas été question dans les conférences, répond S. Perrier, qui relevaient d'un colloque sur la vérité. Ce sont les ateliers, en revanche, qui devaient être consacrés aux interventions en Seconde et en Première. Ces ateliers, il faut le dire, ont souvent déçu. Manifestement, ils ont été décidés au dernier moment et préparés dans l'urgence.

Quel était, demande A. Pérès, l'objet de ces « rencontres » : la formation ou l'« information » ? Il est douteux qu'il s'agisse de formation, au moment où le ministère supprime la formation initiale et réduit la formation continue.

Et qui assurerait le pilotage ? s'enquiert É. Aujaleu. Le Ministère ou l'Inspection ? Ce n'était pas clair, répond S. Perrier, qui précise avoir appris alors qu'une association locale était à l'origine de ces « rencontres », qu'elle avait envisagées comme devant procéder à une « popularisation de la philosophie » – ce qui, on le répétera, ne s'est pas vraiment fait. É. Aujaleu insiste : avec un tel objectif, la « popularisation de la philosophie », qu'on n'ait même pas daigné nous inviter, c'est vraiment inadmissible.

d). Mise au point d'un communiqué

Publions-nous un communiqué sur ces journées ? intervient M. Perret. Une discussion s'engage et les principaux points à faire figurer dans le communiqué sont passés en revue. Parmi eux, il y a le fait que l'Association n'a pas été invitée, en tant que telle, à faire partie du comité d'organisation.

3. La situation de l'Inspection générale de philosophie

M. Perret propose encore que nous fassions paraître un communiqué sur la situation de notre inspection générale. Il n'y a plus qu'un seul inspecteur général en fonction, alors

3. Extrait du rapport d'évaluation de l'université d'été 2003 : « La religion ».

que jusqu'à ces derniers temps, il y en a eu au moins trois. Comment pourra-t-il remplir les missions qui lui sont dévolues, alors qu'il a la charge d'une discipline enseignée par plus de 5 000 professeurs ? On ne peut pas ne pas faire le lien avec les nouvelles prérogatives attribuées aux chefs d'établissement, désormais chargés de contrôler pédagogiquement les professeurs, dont l'effet semble bien être l'affaiblissement et la marginalisation des corps d'inspection. Pour toutes ces raisons, précise, É. Aujaleu, il nous faut demander que deux ou trois inspecteurs généraux soient rapidement nommés.

4. Autres actions en cours

a). Les ateliers de la SFP

N. Franck annonce que les ateliers thématiques de la Société française de philosophie, qu'il avait évoqués lors de la réunion du 28 mai, vont effectivement se tenir cette année. À la suite de l'appel qui avait été lancé, il y a eu un certain nombre de candidatures et quatre séances ont été prévues. Le programme doit être publié dans la revue⁴.

b). Les épreuves des séries technologiques

Au sujet des épreuves des séries technologiques, S. Perrier propose que l'on attende d'avoir les résultats du questionnaire adressé aux collègues et qu'ensuite nous contactions l'Inspection générale.

c). Propositions pour la prochaine journée d'études de l'APPEP

Ph. Blanc, qui est chargé de réunir les actes de la journée du 11 juin sur « la philosophie et le monde du soin », déclare disposer de la plupart des contributions et pense qu'il pourra les proposer à la publication dans le numéro 2 de notre revue (décembre 2011-février 2012).

Quant à la prochaine journée d'études, S. Perrier, après avoir pris certains contacts, envisage qu'elle soit consacrée à l'œuvre de Pierre Hadot. Il soumet donc cette proposition au Bureau et demande s'il y en a d'autres. Ph. Blanc fait savoir qu'il en a une, émanant d'un collègue de Tours très intéressé par les colloques qui associent des champs complémentaires, comme cela a été le cas de la journée du 11 juin. Il propose d'organiser une journée sur la question « Philosophie et droit ». Sur cette question, É. Aujaleu pourrait, en cas de besoin, suggérer certains concours.

III. QUESTIONS DIVERSES

1. Une lettre à adresser aux nouveaux collègues

Lors du Comité national du 28 mai, G. Desbiens avait proposé que l'on adresse un courrier aux collègues récemment reçus aux concours pour leur faire connaître l'Association et les inciter à adhérer, et il avait promis d'en rédiger le texte. Ce texte, il l'a adressé par *mail* aux membres du Bureau, en souhaitant qu'on en débattenne et en s'excusant de ne pouvoir être présent à la réunion du 8 octobre. M. Perret le trouve très bien, exprimant manifestement l'avis général. Elle demande s'il y aurait quelque chose à y ajouter, mais on ne voit rien à dire pour le moment.

2. Les problèmes du baccalauréat

N. Franck a une autre question : il voudrait savoir si le Bureau national entend réagir en tant que tel à propos des conditions dans lesquelles s'est passé le

4. C'est chose faite. Le programme se trouve dans le présent numéro, à la rubrique « Informations et documents ».

baccalauréat, notamment dans les Académies d'Ile-de-France. Il rappelle le refus de déplacer du jeudi au mardi la date de l'épreuve de philosophie et les 3 000 copies sans correcteur. Quoi qu'il en soit la Régionale s'en occupe.

Il y a toujours la pétition, qui peut-être relancée. S. Perrier a reçu à ce sujet un appel de l'AEF qui voulait savoir où nous en étions. M. Perret pense qu'elle peut très bien repartir et N. Franck demande si, avec 1 400 signatures, nous serions ridicules, estimant qu'il faudrait que nous en obtenions au moins 2 000. Pour É. Aujaleu et B. Fischer, il n'est pas du tout ridicule de rassembler, dans les conditions actuelles, le quart de l'effectif des enseignants de la discipline.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 40.

Communiqué sur les « Rencontres philosophiques de Langres »

Organisées à grands frais par le ministère, des « Rencontres philosophiques » se sont tenues à Langres du 23 au 25 septembre, en présence du Ministre mais à l'insu d'une très grande majorité des professeurs.

Les objectifs affichés étaient, d'une part, de rendre la philosophie populaire, sur le modèle des journées de Blois pour l'histoire, en invitant le plus large public possible ; d'autre part, de proposer aux professeurs de philosophie trois journées de formation. L'APPEP partage la volonté de rendre la philosophie populaire autant qu'elle soutient de longue date la formation continue des professeurs. Mais à Langres, les conférences proposées au public présent n'étaient accessibles qu'à des spécialistes tandis qu'était abandonné à des spectacles ou rencontres ce qui se voulait sans doute « populaire ». Un grand public pourrait lui aussi souhaiter se voir offrir une réflexion sur la vérité, thème de ces journées. Par ailleurs, un nombre très restreint de professeurs du secondaire, « en formation », désignés par l'Inspection, devait assister à des « ateliers », dans la situation d'écouter des conférences magistrales, avec la possibilité très réduite d'échanges.

L'APPEP avait déjà vivement protesté lors du colloque « Enseigner la philosophie, faire de la philosophie » de mars 2009 contre une conception qui sépare l'enseignement universitaire de l'enseignement secondaire, les chercheurs des enseignants, ceux qui ont constitué le savoir et ceux qui le transmettent. Elle déplore que les pratiques officielles n'aient pas changé.

Alors que le Ministère supprime la formation initiale et réduit le budget alloué à la formation continue, que sont sans cesse supprimés des postes et des heures, il trouve les moyens d'organiser ces journées.

L'APPEP dénonce ce qui, ainsi conçu, ressemble à une opération de communication dont la philosophie serait l'otage. S'il s'agit de rendre la philosophie populaire, les professeurs demandent à être associés à l'organisation de futures manifestations : ce sont eux qui, tous les jours, devant leurs classes, travaillent à rendre la philosophie accessible au plus grand nombre.